

L'insertion professionnelle des jeunes : de fortes inégalités selon le diplôme

25 septembre 2018



Les jeunes générations subissent globalement les conséquences d'un marché du travail qui reste morose. Mais les écarts en matière d'emplois sont énormes entre les diplômés et les autres. Les enquêtes réalisées par le Céreq [1] permettent d'en savoir plus.

Quel statut pour le premier emploi ?

Plus des deux tiers des jeunes sortis du système éducatif en 2013 ont travaillé en emploi à durée déterminée (CDD, intérim, etc.) pour leur premier poste. C'est le cas d'environ huit jeunes sur dix qui n'ont au mieux que le baccalauréat, un CAP-BEP, voire aucun diplôme. La proportion diminue avec l'élévation du niveau d'études : la moitié des titulaires d'un bac + 5 débute par un contrat précaire. Certains contrats temporaires servent de tremplin vers un emploi durable. D'autres, en revanche, souvent occupés par les moins diplômés, installent durablement les jeunes dans l'insécurité de l'emploi, notamment par le renouvellement de contrats à durée déterminée. Pour ces jeunes, à l'avenir incertain, il est bien difficile de faire des projets de vie (vivre en couple, trouver un logement durable, etc.).

Le statut du premier emploi

Unité : %

	Emploi à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée
Aucun diplôme	20	80
CAP-BEP	23	77
Baccalauréat	24	76

Le statut du premier emploi

Unité : %

	Emploi à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée
Bac + 2	29	71
Bac + 3/4	28	72
Bac + 5	48	52
Écoles de commerce et d'ingénieurs	54	46
Doctorat	45	55
Ensemble	30	70

Source : Céreq - Enquête 2016 auprès de la génération sortie de l'école en 2013 -
© Observatoire des inégalités

Trois ans après la fin des études : les écarts se creusent

Une fois dans le monde du travail, les écarts entre les jeunes continuent de se creuser en fonction de leur diplôme. Trois ans après la fin de leurs études, 39 % de ceux qui travaillent ont un emploi à durée déterminée, mais les non-diplômés sont près de deux fois plus (65 %) que la moyenne dans ce cas. Un tiers seulement des non-diplômés a décroché un CDI, contre 82 % des bac + 5. Un marché du travail à deux vitesses se constitue, déjà entre les jeunes adultes, entre ceux qui demeurent dans l'emploi précaire et les autres (contrat à durée indéterminée et fonction publique).

Statut d'emploi des jeunes trois ans après la fin de leurs études

Unité : %

	Emploi à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée
Aucun diplôme	35	65
CAP-BEP	49	51
Baccalauréat	52	49
Bac + 2	68	33
Bac + 3/4	68	33
Bac + 5	82	18
Écoles de commerce et d'ingénieurs	90	10
Doctorat	71	29
Ensemble	62	39

Source : Céreq - Enquête 2016 auprès de la génération sortie de l'école en 2013 -
© Observatoire des inégalités

La moitié des sans-diplôme au chômage

Face au chômage, les inégalités sont encore plus grandes. En 2016, un jeune non diplômé sur deux sortis de l'école en 2013 était au chômage, contre 10 % des bac + 5, et 6 % des titulaires d'un doctorat. Une partie des diplômés connaît le chômage, mais beaucoup plus rarement que ceux qui n'ont pas de titre scolaire à valoriser sur le marché du travail. De plus, ces jeunes au chômage perçoivent le plus souvent des indemnités très faibles, quand ils sont indemnisés.

Taux de chômage des jeunes en 2016 Trois ans après la fin des études Unité : %

Aucun diplôme	49
CAP-BEP	28
Baccalauréat	19
Bac + 2	12
Bac + 3/4	13
Bac + 5	10
Écoles de commerce et d'ingénieurs	7
Doctorat	6
Ensemble	20

Source : Céreq - Enquête 2016 auprès de la génération sortie de l'école en 2013 -
© Observatoire des inégalités

Le diplôme, une arme essentielle sur le marché du travail

Les jeunes connaissent des difficultés communes, mais celles-ci sont très inégales selon leur parcours scolaire. Face à la précarité, au chômage et aux bas salaires, le diplôme demeure un atout essentiel. Pour une partie des plus diplômés – notamment des filières généralistes de l’enseignement supérieur –, la situation n’est pas toujours facile et l’insertion souvent lente. Pour autant, leur situation n’a rien à voir avec les difficultés rencontrées par les moins qualifiés. Dans un pays où le titre scolaire est sacralisé, ceux qui ne sont pas dotés d’un diplôme passent en dernier. On s’inquiète beaucoup plus du déclassement des diplômés que du non-classement des jeunes peu diplômés, le plus souvent issus des milieux populaires. Une fois dans l’emploi, le faible développement de la formation professionnelle continue et des promotions internes font que le « ticket d’entrée » décide, encore dans de trop nombreux cas, de la suite du parcours professionnel. La réussite reste possible, mais au prix d’efforts incomparables à ceux des salariés diplômés.

Le milieu social des jeunes, trois ans après la fin des études

Près de la moitié des jeunes ayant achevé leurs études en 2013 sont employés ou ouvriers, 18 % cadres supérieurs. Pratiquement la totalité (92 %) des titulaires d’un doctorat sont cadres, contre 3 % de ceux qui n’ont « que » le bac en poche. 44 % des non-diplômés sont ouvriers, c’est le cas de seulement 16 % des bac + 2.

Dans un pays où la formation continue fait encore défaut, les positions sociales acquises à l’entrée dans le marché du travail sont décisives pour la suite de la carrière professionnelle. Au bout du compte, comme l’accès au diplôme est lui-même très lié à la position sociale des parents, les enfants de cadres deviennent bien plus souvent cadres eux-mêmes que les enfants d’ouvriers.

Catégorie socioprofessionnelle des jeunes selon le diplôme trois ans après la fin des études Unité : %

	Agric. ou indép.	Cadres sup.	Prof. interm.	Employés	Ouvriers
Aucun diplôme	3	1	15	37	44
CAP-BEP	2	0	13	37	48
Baccalauréat	2	3	26	42	27
Bac + 2	3	6	44	31	16
Bac + 3/4	2	17	53	22	6

Catégorie socioprofessionnelle des jeunes selon le diplôme trois ans après la fin des études

Unité : %

	Agric. ou indép.	Cadres sup.	Prof. interm.	Employés	Ouvriers
Bac + 5	2	59	32	6	1
Doctorat	1	92	7	0	0
Ensemble	2	18	33	27	20

Source : Céreq - Enquête 2016 auprès de la génération sortie de l'école en 2013 -
© Observatoire des inégalités

Photo / Pexels.com CC

[1] « [Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013](#) », Céreq, Enquêtes n°1 octobre 2017.

Les niveaux de salaire des jeunes

Les non-diplômés, les titulaires d'un CAP ou BEP ou d'un baccalauréat touchent un salaire net mensuel médian d'environ 1 100 euros lors de leur première embauche contre 1 700 euros pour les diplômés d'un bac+5. Trois ans après la sortie du système scolaire, l'échelle des salaires s'est déjà étirée : les jeunes qui n'ont pas ou peu de diplôme ont un salaire équivalent à 1 150 euros, les titulaires d'un doctorat à 2 430 euros. 1 300 euros mensuels séparent ces jeunes, avec des conséquences très concrètes en termes de conditions de vie : surface et localisation des logements, consommation, vacances, loisirs, etc. Au fil du temps, les écarts vont continuer à se creuser.

Salaire mensuel net médian des jeunes

Unité : euros

	A l'embauche d'un premier emploi	Trois ans après la sortie du système scolaire
Non-diplômés	1 070	1 065
CAP-BEP	1 110	1 225
Baccalauréat	1 090	1 275
Bac+2*	1 220	1 435
Bac+3/4*	1 300	1 540
Bac+5	1 700	2 025
Doctorat	2 030	2 430
Ensemble	1 200	1 425

* hors santé social.

Source : Céreq - enquête 2013 auprès de la génération 2010 - © Observatoire des inégalités

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Âges et générations](#) >

2. Adresse de cet article :

<https://www.inegalites.fr/L-insertion-professionnelle-des-jeunes-de-fortes-inegalites-selon-le-diplome>